

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Secteur bois: la Zerp de Nkok élue meilleure zone franche d'Afrique

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

NOUVELLE consécration à l'international pour la Zone économique à régime privilégié de Nkok (Zerp). Le FDI Magazine, considéré comme la première publication mondiale en matière de classement des zones franches, vient de lui décerner, en partenariat avec le Financial Time, le prix de "Global Free Zone of the Year" dans la catégorie "Produits du bois" pour l'année 2020. "La Zone économique spéciale du Gabon a reçu un prix pour ses Partenariats public-privé (PPP), l'une des rares politiques PPP réussies en Afrique. Dans un effort pour encourager la durabilité à long terme, le Gabon cherche à diversifier son économie pour éviter qu'elle ne dépende principalement du pétrole. La Zone économique spéciale du Gabon est un catalyseur de ce parcours,

générant près de 5 000 emplois directs et autant d'emplois indirects. La zone a une part de 38% dans le total des conteneurs exportés hors du pays et a vu des flux d'IDE de près de 1,7 milliard de dollars", indiquent les auteurs du rapport. Pour les autorités politiques gabonaises, ce prix traduit le succès de la vision du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, de faire de Nkok une zone prioritairement destinée à la 3e transformation de bois après l'interdiction d'exportation des grumes. Ce qui aujourd'hui vaut au Gabon son leadership en Afrique subsaharienne en matière de valorisation et d'industrialisation d'un secteur à fort potentiel. Pour rappel, la Zone économique spéciale (ZES) de Nkok avait déjà obtenu en 2016, 4 prix dans le cadre des "FDI Free Zones of the Year 2016" dont celui de "meilleure zone franche pour les PME d'Afrique subsaharienne 2016". Le jury avait salué, entre



Photo: Desirey Minkoh/ L'Union
Le président Ali Bongo Ondimba lors d'une visite à la Zerp de Nkok.

autres, les conditions avantageuses que la ZES propose aux PME et startups. En 2015, la ZES de Nkok avait obtenu la

"mention honorable" dans le classement des zones franches d'Afrique lors des "FDI Free Zones of the Year 2015" ainsi

que quatre autres récompenses relatives, notamment aux nombreux avantages qu'elle offre aux investisseurs.

Le clin d'œil de *Lybek*



PNAT: répondre aux enjeux de développement

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

LES travaux de l'atelier sur le Plan national d'affectation des terres (PNAT) se sont achevés dernièrement à Libreville sur une note de satisfaction. Les participants ont pu harmoniser leurs points de vue sur les outils de travail et de gestion des données collectées. Le directeur de cabinet du ministre chargé du Plan d'affectation des terres, Ludovic Ngok Banak, s'est dit satisfait des conclusions des différents travaux appelés à enrichir l'ensemble des documents soumis à l'examen des experts. À l'issue de ce rendez-vous, les participants ont recommandé la promulgation de certaines lois ou encore l'élaboration des cadres juridiques. Lesquels devraient permettre d'aider à une meilleure réglementation des mécanismes d'affectation des terres et de protection du domaine rural ainsi que des forêts ances-



Photo: Jean Madouma
Le directeur de cabinet du ministre chargé du Plan d'affectation des terres, Ludovic Ngok Banak, clôturant l'atelier.

trales. Mais aussi de promouvoir les zones agricoles dans le cadre de l'autonomisation économique des jeunes et des femmes, et l'actualisation du fichier des villes et villages, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur. Le PNAT est un outil d'aide à la décision. Notamment celle d'allouer de manière optimale les zones, aux différents usages, en excluant les forêts primaires, les forêts à haute valeur de conservation et les forêts à haut stock de carbone. Cette politique liée à l'aménagement du territoire va permettre donc d'atténuer de

façon directe et indirecte les moteurs de la déforestation présente et future. Et également d'assurer une meilleure planification et orientation de l'expansion des activités agricoles, de l'exploitation forestière et de développement des infrastructures et des activités minières. Le PNAT aide enfin à clarifier l'utilisation foncière, objet de confusion et d'un manque de planification sur la conversion des terres, grâce à l'exercice de cartographie des terroirs villageois qui sera conduit sur l'ensemble du territoire.